

# AMENDES PREVUES POUR LA SAISON 2024-2025

## Amendes administratives

Envoi tardif de documents administratifs (Inscriptions interclubs, Modifications Annuaire Provincial, Composition de Comité, ...)

Par document ..... 15,00 €

Non réception du paiement d'une facture à la date limite indiquée sur celle-ci

Avec un minimum de 25,00 € + 10 %

Absence à l'ASSEMBLEE PROVINCIALE d'un club non représenté ..... 100,00 €

Match non joué lors d'une rencontre interclubs (avec un maximum de 12,50€) ..... 5,00 €

Feuille de match incomplète, erronée (y compris bye, FF, FFG)..... 3,00 €

Idem fin de saison (en supplément) ..... 50,00 €

Non envoi ou non-encodage d'une feuille de match..... 5,00 €

Idem fin de saison (en supplément) ..... 50,00 €

Joueur ne pouvant présenter une pièce d'identité ..... 3,00 €

Absence de marquoir(s) (par rencontre interclubs) ..... 5,00 €

Courrier insuffisamment affranchi ..... 3,00 €

## Amendes sportives

### Divisions 6&7, Division 2 et 3 dames et Vétérans : réduites de 50%

Mauvais alignement d'un joueur en interclubs ..... 12,00 €

Joueur aligné 2 fois la même semaine d'interclubs ..... 12,00 €

Tenue sportive non conforme ..... 3,00 €

Refus d'arbitrage en tournoi ou compétition individuelle ..... 10,00 €

Rencontre interclubs non jouée, par erreur de date & heure (Forfait administratif) ..... 25,00 €

Un joueur absent en interclubs en position 4 ..... 8,00 € Un

joueur absent en interclubs en positions 1, 2 ou 3 ..... 15,00 € Deux

joueurs absents en interclubs ..... 30,00 €

Forfait prévenu au moins 48 heures avant la rencontre ..... 30,00 €

Forfait prévenu moins de 48 heures avant la rencontre ..... (doublé au second tour) 60,00 €

Forfait non prévenu ..... 120,00 €

Forfait général d'une équipe ..... 250,00 €

Forfait match de barrage et tour final : avant tirage au sort..... 25,00 €

après tirage au sort..... 50,00 €

Forfait ou absence en Coupe de la Province : prévu avant la compétition..... 30,00 €

En cours de compétition..... 50,00 €